



Votre perception de notre note de conjoncture nous intéresse.

Vous pouvez accéder au questionnaire en cliquant ici : <http://www.eap.entmip.fr/questionnaire-note-de-conjoncture/>

Ce questionnaire est hébergé sur l'espace de travail réservé à l'enseignement agricole de Midi-Pyrénées.



Les lignes bougent

Si la conjoncture générale du premier semestre 2014 s'avère décevante en France, la conjoncture agricole semble confirmer les indicateurs positifs pressentis. En effet, les prévisions de récoltes en grandes cultures s'annoncent optimistes, le prix du lait se maintient à un niveau élevé (390 € les mille litres) et les cours des animaux allaitants sont soutenus, grâce à une offre limitée, malgré une baisse de la consommation. Cette conjoncture agricole assez favorable est en partie liée à un marché export porteur. Les produits agricoles et agroalimentaires continuent de représenter un excédent commercial significatif (11,6 milliards d'euros en 2013). Toutefois, depuis 2012, les

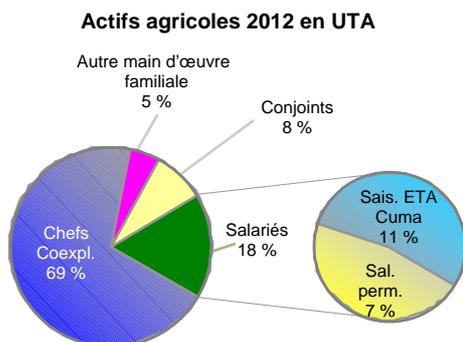
facteurs de cet excédent changent : l'Union européenne n'est plus le premier débouché des exportations agroalimentaires françaises. Les pays tiers représentent désormais plus de 60 % du solde commercial de la France en agroalimentaire, tandis que les exportations sur le marché européen diminuent. Cette modification à l'exportation nécessite une adaptation rapide des filières à ces nouveaux marchés. Les accords de libre échange en cours de négociation (Canada, États-unis, Mercosur...) devront être suivis avec la plus grande attention. En effet, la situation d'immobilisme que connaît l'organisation mondiale du commerce (OMC) ne devrait pas se

débloquer de sitôt. Pour preuve, la nouvelle politique agricole américaine (Farm bill 2014-2018) votée fin 2013, avec un budget d'intervention de 100 milliards de dollars par an, maintient les deux principaux mécanismes de soutien des agriculteurs américains, peu conformes aux règles de l'OMC : les paiements contra cycliques et la garantie de chiffre d'affaire. Ce qui change également, c'est la politique agricole commune, dont les arbitrages pour sa mise en œuvre en France ont été quasiment finalisés le 27 mai dernier, lors du conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole. Ces décisions ont, entre autres objectifs, celui

de rééquilibrer les aides en faveur de l'élevage et de l'emploi, sans pour autant déséquilibrer les filières et les exploitations des différents secteurs. Avec la grande diversité qui caractérise son agriculture, la ferme Midi-Pyrénées sera fortement bénéficiaire de cette réforme, non seulement grâce au mécanisme de convergence qui rééquilibre le niveau des aides découpées à l'hectare, mais aussi grâce à la revalorisation de l'indemnité compensatoire de handicap naturel. Cette situation sera cependant très contrastée selon les départements et les exploitations.

Vincent Darmuzey - SRISET

L'emploi agricole 2012 : 58 814 UTA*



*UTA : Unité de travail annuel

C'est le chiffre du bilan annuel de l'emploi agricole (BAEA) élaboré à partir de deux sources : le recensement agricole 2010 et les données annuelles de la mutualité sociale agricole (MSA).

Pour Midi-Pyrénées, l'évolution de l'emploi agricole au périmètre du recensement, sur la période 2012-2010 montre :

- la diminution des UTA totaux de 3,3 %. Pour les chefs d'exploitations et coexploitants (coexpl.) la baisse atteint 2,5 %. Elle est proche du niveau national.
- l'augmentation de 2,5 % de l'emploi salarié et de l'emploi non salarié de Midi-Pyrénées est supérieure à la moyenne nationale (+1,3 %).

Évolution de l'emploi salarié agricole 2010-2012

Actifs agricoles	2010	2012	2012/2010 (%)
Chefs Coexpl.	41 454	40 423	-2,5
Conjoints	5 523	4 778	-13,5
Autre MOF	3 253	2 737	-15,9
Sal. Perm.	4 676	4 663	-0,3
Saionniers (ETA &Cuma)	5 938	6 213	4,6
Ensemble	60 844	58 814	-3,3

Source : Agreste-bilan annuel de l'emploi agricole

Christian Fabregue - SRISET

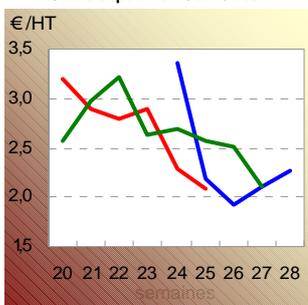
Cerise :



Offre abondante, commercialisation difficile

Après deux années de petite récolte, l'offre 2014 est abondante mais la campagne de commercialisation s'avère difficile. Les premières récoltes démarrent mi-mai, retardées par les pluies et les températures plus fraîches de fin avril-début mai. La production est de bonne qualité sanitaire contrairement à la campagne précédente. La demande présente est hésitante en raison d'une concurrence interrégionale et de la présence d'autres fruits de saison comme la fraise. Les cours se maintiennent difficilement. En fin de mois, le marché reste calme. Le temps maussade freine la consommation mais les volumes récoltés en baisse, «creux de production» s'écoulent normalement. Début juin, le marché est compliqué l'éventail variétal s'élargit face à une demande en retrait. Il reste des lots invendus. La demande ne suffit pas à absorber les disponibilités importantes. Les cours au stade expédition s'orientent à la baisse : sur un mois, la cerise bigarreau perd 1 euro/kg. Dès le 16 juin, la fin de campagne s'annonce et les apports s'amenuisent.

Bigarreau catégorie I calibre +24 mm
Stade expédition Sud-Ouest



— 2013
— 2014
— moyenne 2000-2013

Source : RNM

Jean-Pierre Portet - RNM

Céréales : Bonne dynamique de commercialisation 2013-2014



Demande soutenue à l'export, raffermissement des cours depuis mars, stocks de report en hausse et une récolte 2014 qui s'annonce abondante.

Les blés français ont bénéficié d'une demande soutenue des Pays tiers à l'exportation et d'un regain de compétitivité sur le marché international. Pour le blé tendre sur l'ensemble de la campagne, le cumul des embarquements au 1^{er} juin 2014 est en augmentation de 19 % par rapport au 1^{er} juin 2013. Dans un contexte de prix moins élevé que la campagne précédente, le taux de commercialisation (rapport collecte / production) est

Situation des stocks en Midi-Pyrénées (fin avril 2014)

Millier de tonnes	2012	2013	2008-2012
Céréales & oléoprotéagineux	912	708	746
dont : blé tendre	297	207	213
blé dur	54	21	58
maïs	447	368	355

Source : FranceAgriMer

équivalent à l'année précédente (87 %). Les stocks nationaux de report en blé tendre sont élevés. Ils devraient atteindre 33 millions de tonnes (+3,3 % / 2013), et 255 000T en blé dur. Le marché régional bénéficie de la demande active des pays tiers. Fin avril, le taux de commercialisation atteint 96 % du volume de blé tendre produit et rentré dans les silos. Hormis le maïs les stocks régionaux sont à des niveaux inférieurs par rapport à la campagne précédente. Sur le marché intérieur, les utilisations nationales de céréales pour la fabrication d'aliments du bétail sont en baisse pour la 6^{ème} année consécutive. Les incorporations de blé tendre se maintiennent plutôt bien autour de

4,4 millions de tonnes et conservent une position de leader par rapport au maïs. Le coût élevé de la protéine soja favorise l'incorporation du blé tendre, malgré un prix soutenu à l'exportation. En Midi-Pyrénées, les utilisations de céréales cumulées de janvier à avril, sont en baisse de 31 % chez les fabricants d'aliments du bétail. Par contre, l'utilisation de blé tendre par la meunerie ne baisse que de 3 %.

Les perspectives d'une récolte 2014 abondante dans l'hémisphère nord et au niveau européen orientent les prix du blé tendre à la baisse depuis plusieurs semaines. Cette situation crée un climat d'attente pour les engagements de la nouvelle récolte.

Delphine Boudes - SREFA
Christian Fabregue - SRISET

Soja : De nouveaux enjeux pour Midi-Pyrénées

Avec une production de l'ordre de 110 000 tonnes de graines de soja, la France est très loin de satisfaire ses propres besoins. Elle importe, principalement sous forme de tourteaux, l'équivalent de 4,8 millions de tonnes de graines de soja, dont 500 000 tonnes de soja non OGM. La production nationale est concentrée dans deux gros bassins: l'Est et le Sud-ouest. Le département du Gers reste le noyau dur de la production régionale. Le soja produit dans le Sud-ouest est majoritairement valorisé hors zone : une partie est captée rapidement dans les régions limitrophes, Pays de Loire notamment.

Les surfaces de soja françaises fluctuent très fortement depuis 30 ans entre 134 000 ha en 1989 et 22 000 ha en 2008. Ces fluctuations sont liées principalement aux aides de la PAC et aux prix de marché des grai-

nes. Pour 2014, les intentions de semis sont en forte hausse. La superficie nationale atteindrait 54 000 ha, en progression de plus de 26 % par rapport à 2013 et 33 % pour Midi-Pyrénées. L'expansion de la surface en soja témoigne d'un regain d'intérêt des producteurs français pour cette culture et les motifs sont multiples : rentabilité des cultures, rotations culturales, évolution de la PAC... Cet engouement fait écho à la mise en place d'une filière soja non génétiquement modifié en Europe centrale et orientale, avec la création de l'association Soja du Danube.

Incorporations des graines et tourteaux de soja au 0/04/2014

Millier de tonnes	2012/13	2013/14	Evol. %
France	4 274	4 388	2,7
Pays de L.	860	884	2,7
Bretagne	1 862	1 924	3,3
Poitou-Ch.	343	360	4,8
Midi-Pyr.	83	65	-21,5

Source : FranceAgriMer

Les Echos du colloque du soja

Les communications du colloque du 4 mars 2014 à Toulouse suggèrent de mettre en place une démarche de filière pour valoriser le soja produit localement dans les filières animales régionales. Dans le cadre d'une organisation de la filière, des outils de contractualisation sont nécessaires pour répondre aux besoins des filières animales. Une demande existe dans le Sud-ouest en soja « non OGM ». Elle est portée par les filières qualité, de volailles et de canards du Gers et des ruminants, ovins, bovins du nord de Midi-Pyrénées (Aveyron, Tarn), exigeant dans leur cahier des charges du soja non OGM. Pour créer une chaîne complète de valorisation « de la graine à l'animal » sur le territoire, il manque une capacité de transformation de la graine de soja.

Christian Fabregue - SRISET

Production bovine : l'offre limitée soutient les cours



Demande morose, marché encombré des jeunes bovins à l'export, consommation des ménages en berne.

Le manque de consommation freine le commerce des animaux finis,

L'offre limitée en viande bovine depuis le début de l'année du fait de la baisse des abattages, des exportations de bovins finis et d'une demande en baisse, soutiennent les cours des vaches au stade entrée abattoir.

Sur le premier trimestre 2014, la consommation de viande bovine est en retrait de 2%. Dans ce contexte, les industriels de la viande exercent une pression sur les prix et les besoins des abattoirs sont aisément couverts. Fin juin l'ambiance est tendue sur les marchés en vif sur l'ensemble de la gamme des animaux de boucherie avec un tri sélectif.

Tassement de l'offre de veaux de boucherie

La baisse structurelle du nombre de place d'engraissement en France, liée à des fermetures d'ateliers non compensées par de nouvelles installations, contribue au tassement de l'offre en veau de boucherie. Cette réduction de l'offre s'équilibre avec la faible demande et maintient les cours à un haut niveau depuis le début de l'année. La viande de veau reste par-

mi les viandes de boucherie les plus chères et sa consommation peine à se développer chez les jeunes ménages.

Le marché des jeunes bovins encombré,

Les disponibilités exportables début 2014 sont réduites depuis le début de l'année, compte tenu du creux des naissances au printemps 2013 et des envois plus dynamiques fin 2013. Toutefois, les exportations françaises sont en augmentation de 3%, en avril 2014 par rapport à avril 2013, liées à la progression des ventes vers l'Italie. Pour Midi-Pyrénées, elles

sont stables et la part des broutards « repoussés » âgées de 12-18 mois reste conforme à celle des années précédentes. Fin juin, malgré une offre limitée, les ventes sont laborieuses sur les marchés en vif. Les industriels de l'abattage découpe se montrent prudents en n'achetant que la marchandise nécessaire pour répondre à une demande poussive.

Dans un contexte européen très concurrentiel (production polonaise réorientée vers l'Italie), les cours des jeunes bovins sont en baisse, après une légère hausse en début d'année

Christian Fabregue - SRISSET

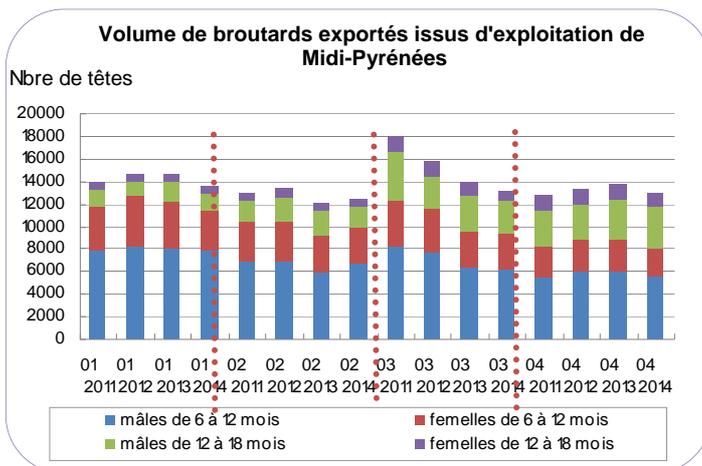
Des opportunités à l'export

Le comité export « bovin viande » mis en place le 18 mars dernier par le ministre de l'agriculture, à la demande des professionnels des filières bovines, a pour objectif de rassembler tous les intervenants publics et les filières mobilisés à l'export. Les enjeux pour la filière sont unanimement considérés comme prioritaires.

Cette première réunion permet de faire le constat suivant :

- la production française dispose de forts atouts : savoir-faire, sécurité sanitaire, image positive à l'international,
- une grande variété de la demande, pouvant aller de l'exportation simple de produits à des actions pour accompagner la mise en place de filières.

Les acteurs ont convenu de mieux s'organiser pour adapter l'offre française à une demande internationale en plein développement, afin que les efforts à l'export se traduisent concrètement par de nouveaux flux, au bénéfice de l'ensemble de la filière française. Le comité s'est accordé sur la priorité que représente le pourtour méditerranéen, pour lequel des actions sont déjà engagées.



Volailles et palmipèdes à foie gras : évolutions contraires

Depuis le début de l'année la production globale de volailles et de palmipèdes est en retrait. Toutefois cette baisse globale masque des disparités entre les filières : forte baisse pour les volailles de chair et augmentation pour les palmipèdes gras.

Sur les cinq premiers mois de l'année, l'effectif de poulets et coquelets abattus dans les abattoirs de France métropolitaine a diminué de 9,3 % (par rapport aux mêmes mois de 2013). Cette baisse est plus modérée dans les abattoirs de Midi-Pyrénées :

1,3 %. En effet, le poulet export (peu représenté dans notre région), a subi de plein fouet, en juillet 2013, la suppression des restitutions à l'exportation. Par ailleurs, les exportations françaises du 1^{er} trimestre 2014 sont en baisse par rapport au 1^{er} trimestre 2013, du fait du recul des ventes de poulet congelé vers le Moyen-orient. Sur la même période, les importations sont en augmentations de 3%.

La production de canards gras progresse en Midi-Pyrénées comme au niveau national. Sur les cinq pre-

miers mois de l'année, les effectifs abattus dans les abattoirs français ont augmenté de 5,6 % (2,1 % en Midi-Pyrénées). La demande de magrets reste supérieure à l'offre et les cours sont

soutenus en février 2014 par rapport à février 2013. Par contre, les volumes de foie gras sont en retrait de 21 % (cumul des 2 premiers mois 2014 par rapport à 2013).

Christian Fabregue - SRISSET

Évolution des effectifs dans les abattoirs de Midi-Pyrénées sur les cinq premiers mois de l'année civile

Effectifs cumulés en millier de têtes	2013 au 1 ^{er} juin et évolution 2013/2012 (%)				2014 au 1 ^{er} Juin et évolution 2013/2012 (%)			
	France métrop.	évol (%)	Midi-Pyr.	évol (%)	France métrop.	évol (%)	Midi-Pyr.	évol (%)
Poulets et coquelets	336 372	6,0	6 421	5,9	304 947	-9,3	6 336	-1,3
canards à rotir	14 192	-13,5	6	-25,0	14 854	4,7	5	-16,7
Canards Gras	14 258	0,7	5 007	12,9	15 057	5,6	5 112	2,1

Source : SSP-Abattage

Le développement des chaufferies à bois en Midi-Pyrénées

A la demande conjointe du Conseil régional, de l'ADEME et de la DRAAF, Midi-Pyrénées Bois a dressé sous le titre de Schéma régional bois énergie (SRBE) un panorama des installations productrices d'énergie à partir de bois dans la région. Tous les chiffres présentés dans cet article sont issus de cette étude. 347 chaufferies automatiques à bois produisant l'équivalent énergétique de 60 ktep (kilo tonnes équivalent pétrole) annuellement, ont été recensées. Ces chaufferies consomment près de 80 000 m3 de bois rond équivalent sous forme de plaquettes forestières et plus de 380 000 m3 de bois rond équivalent sous forme de co-produits (écorce, connexes) ou de produits transformés (granulés). A titre de comparaison, la quantité de bois bûche récoltée pour l'autoconsommation représenterait 1,2 millions de m3 environ et 50% de la récolte annuelle régionale de bois.

Le développement des chaufferies à bois n'a donc pas modifié fondamentalement les flux de bois : seulement 3% de la récolte est consacré à ces installations. Elles ont toutefois capté une grande partie des co-produits. Enfin, elles constituent une concurrence certaine pour les entreprises utilisatrices de bois et contribuent à faire augmenter le prix du bois.

De plus, leur développement est rapide : sur les 5 dernières années, on estime la

récolte supplémentaire destinée aux chaufferies à 15 000 tonnes chaque année.

Le Schéma régional du climat de l'air et de l'énergie (SRCAE) détaille, à titre indicatif, la contribution de chaque énergie renouvelable pour atteindre les grands objectifs. Pour le bois énergie, il vise un total de 326 ktep (soit l'équivalent de 1,2 millions de m3 de bois rond équivalent). Cet objectif est extrêmement ambitieux et doit s'accompagner de mesures destinées à la filière bois pour augmenter la récolte totale.

Midi-Pyrénées Bois préconise de limiter l'installation de chaufferies de grande dimension au profit de l'installation de chaudières consommant de 20 000 à 30 000 tonnes de bois, pour faciliter leur approvisionnement et limiter la déstabilisation des filières en place. La qualité du bois utilisée pour produire de l'énergie peut également servir à d'autres industries (papeterie, production de panneaux notamment).

La politique de développement des énergies renouvelables menée par les pouvoirs publics s'appuie notamment sur le développement de l'utilisation du bois pour produire de la chaleur et/ou de l'électricité..

Anne Catlow - SRDDTR



IAA : Situation stable, mais incertitude sur l'avenir

stabilité de la demande, baisse des prix, et progression des exportations.

L'indice de la production industrielle (IPI) des IAA, basé sur les volumes de production en France, a augmenté d'environ 1 % au premier trimestre 2014 par rapport au trimestre précédent. La hausse la plus importante concerne l'activité de panification industrielle (4,1 %), suivie par les autres industries alimentaires (2,0 %) qui englobent notamment la production de plats cuisinés et de produits diététiques. Mais en 2013 l'IPI des IAA a reculé de 2,7 % par rapport à 2012.

De même, au premier trimestre 2014 l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des IAA nationales a connu une progression d'environ 1 %. L'augmentation la plus significative concerne l'industrie laitière (3 %), suivie par les autres produits alimentaires (0,6 %). En 2013, l'ICA des IAA a continué d'augmenter (+2,3 %), mais à un rythme inférieur à celui de 2012.

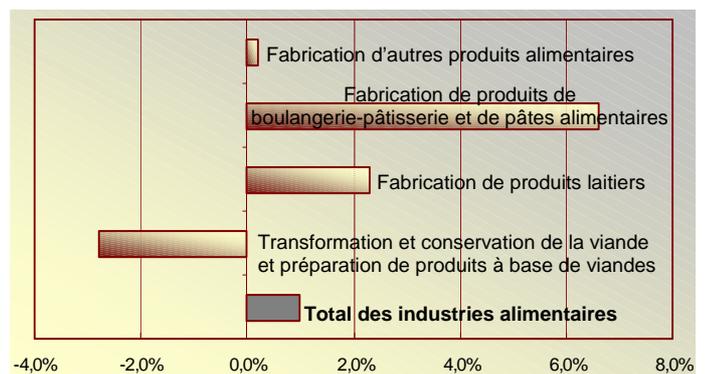
Cette tendance est corroborée par les indicateurs des panels NIELSEN sur l'évolution des prix des produits alimentaires dans la grande distribution. Les prix comparés des produits alimentaires (grande consommation et produits frais) vendus en grande et moyenne surface ont en effet baissé de 1,3 % entre mars 2014 et mars 2013, situant la déflation sur ces marchés à un niveau record. Cette situation crée une concurrence très rude entre enseignes, et la pression doit être particulièrement forte vis à vis des fournisseurs.

Après un premier trimestre 2014 morose (-0,9 %), les dépenses de consommation des ménages en produits alimentaires (source INSEE) augmentent en avril 2014, et pour le deuxième mois consécutif (+1,1 % après +0,5 %).

Le solde du commerce extérieur des produits agroalimentaires (au niveau national) enregistre une progression. L'excédent cumulé des quatre premiers mois de 2014 s'élève à 2,5 milliards d'euros, et affiche une augmentation de 3,5 % par rapport à la même période de 2013.

Serge Ladois - SRISET

Evolution de l'indice de la production des industries agricoles et alimentaires France entière (1^{er} trimestre 2014/1^{er} trimestre 2013)



Source : INSEE-IPI France entière

Agreste
La statistique agricole

www.agreste.agriculture.gouv.fr

www.draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr

FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

www.franceagrimer.fr

www.rnm.franceagrimer.fr

RNM
RÉSEAU
DES NOUVELLES
DES MARCHÉS



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique, Économique et Territoriale
Cité administrative bât. E - Bd Armand Duportal
31074 TOULOUSE cédex
Tél : 05 61 10 61 56
Mél : donnees-agreste.draaf-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Pascal AUGIER
Directeur de la publication : Vincent DARMUZEY
Rédacteur en chef : Christian FABREGUE
Rédaction : DRAAF
Composition : Dany GAYRAUD
Impression : SSP Toulouse
Dépôt légal : à parution - ISSN n° 1958-1475

Juin 2014